

Confinement : risques majeurs de violences faites aux enfants

Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, a alerté sur les risques de violences faites aux enfants qui peuvent survenir toute la période du confinement.

Durant cette période inédite, nous devons redoubler de vigilance.

Si ces mesures permettent de protéger les enfants contre le virus, il est aussi un facteur aggravant de risque de toute forme de violence sur les enfants. Durant cette période, le passage à l'acte est favorisé au domicile et l'absence de scolarisation est une difficulté supplémentaire pour les repérer.

En cas d'urgence, nous vous invitons à joindre le 119 qui est ouvert H 24 et 7 jours sur 7.

Durant cette crise sanitaire, **Enfance et Partage** maintient son numéro vert **Stop Maltraitance 0800 05 12 34** du lundi au vendredi de 10h à 17h (accueil, écoute, soutien, conseils anonymes et gratuits).



0 800 05 1234 Service & appel gratuits

Depuis plus de 40 ans, Enfance et Partage agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte. Nos actions se déploient autour de la Prévention et de la Lutte contre les violences faites aux enfants, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles, avec l'appui de 19 comités locaux, 250 bénévoles, une quinzaine de salariées (puéricultrice, psychologues, juriste) et un réseau de 50 professionnels (avocats, psychothérapeutes).

Contacts :

Présidente : Marie-Pierre Colombel 07 62 49 51 63

Responsable de la communication: Valérie Maud Camus: 06 14 79 31 58

Association Enfance et Partage - 96 rue Orfila, 75020 Paris - Tel : 01 55 25 65 65